

1. *Débitrice:* **OBJECTIV-IT SA**, route des Monts-de-Lavaux
314, 1090 **La Croix (Lutry)**

2. *Remarques:* Sursis concordataire 293 LP

A vous, tous tiers intéressés.

Le président du Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois statuera en son audience du jeudi 30 octobre 2003, à 10.45 heures, à Vevey, au Tribunal d'arrondissement, rue du Simplon 22, sur la requête de sursis déposée par OBJECTIV-IT SA.

Les créanciers intéressés peuvent se présenter à cette audience pour y fournir tous renseignements utiles sur la situation de la débitrice.

L'effet suspensif est accordé en ce sens que toutes les poursuites actuellement pendantes et celles qui pourraient être introduites sont suspendues et toute décision devant être rendue à la suite de requêtes de faillites ordinaires, de change ou sans poursuite préalable est ajournée, jusqu'à droit connu sur la demande de sursis concordataire.

Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois
1800 Vevey 1

(01200098)